

Alerte MVAC : sous-effectif, santé au travail

Newsletter DDCT numéro 16 - 7/01/22

Au dernier CHSCT de décembre 2021, nous avons évoqué notre inquiétude concernant la situation des MVAC.

Vous vous souvenez que nous vous avions défendus en amont de la réforme des MVAC. Nous avions pointé les risques de cette réforme pour votre santé, avec le chevauchement des fiches de poste entre les différentes catégories d'agents et des sous effectifs constants, sans compter aussi un lien fort avec les Mairies du fait de la territorialisation. Grace à votre mobilisation par la remontée de registres hygiène et sécurité, nous avions pu exiger une enquête du SAM et de la médecine du travail. Ce travail de qualité avait listé les constats, les préoccupations et les enseignements à en tirer pour améliorer les conditions de travail.

Fin 2021, nous constatons que toutes ces craintes se sont avérées fondées, ce qui malheureusement ne nous surprend pas. De nombreuses situations de souffrance au travail liées aux sous effectifs et aux risques psycho organisationnels nous sont remontées. Depuis, il y a toujours eu une MVAC en sous-effectif, avec des agent.e.s qui essayent tant bien que mal de faire vivre l'équipement et le service public.

La DDCT n'a pas voulu faire un point au CHSCT sur le sujet alors que la santé d'agent.es est en jeu. Depuis, le COVID ravive les tensions. Nous venons cette semaine d'interpeller la direction de la DDCT sur des situations préoccupantes :

- Difficulté de prévention, notamment concernant une collègue qui doit continuer à se rendre en MVAC alors que sa situation de santé devrait être mieux prise en compte. Tout cela car la ville ne veut pas assumer le fait de fermer une MVAC pour manque de personnel et pour protéger ses agent.es, alors que la dernière note de la SG demande de promouvoir le télétravail quand des activités télétravaillables (administratives par exemple) sont possibles. Suite à plusieurs de nos interventions, nous avançons vers une situation plus correcte mais encore loin de nos préconisations.
- **Mise en situation de travail isolé**: La ville répond au sous-effectif d'une MVAC en demandant à des agent.e.s de logistique général d'aller remplacer des agent.e.s administratifs à l'accueil d'une MVAC. Pour la DDCT faire de l'accueil dans un centre de vaccination comme dans une MVAC, c'est le même métier. Sans compter que les ALG intervenant en MVAC se retrouvent en situation de travail isolé, ce qui est contraire à toute forme de sécurité et du code du travail.

Nous ne vous lâcherons pas. C'est notre mandat de CHSCT : protéger la santé des agent.es. Nous sommes déterminé.e.s à réaliser une nouvelle enquête CHSCT si cela est nécessaire pour rendre votre quotidien au travail acceptable.

Ainsi, nous vous conseillons, quand vous êtes en stress permanent, quand vous venez la boule au ventre au travail, quand vous êtes épuisés, de :

- remplir des registres hygiène et sécurité (accessibles à tous.tes)
- aller au SAM (entretiens anonymes) et prendre rendez-vous auprès de la médecine du travail (notamment Vanessa Martelini)
- Aller voir son médecin pour un certificat médical attestant des symptômes de souffrance en lien avec le travail
- Nous informer que nous puissions vous accompagne et intervenir et donc de ne pas rester seul.e.s

C'est l'organisation du travail qui est malade, ce n'est pas à vous de le devenir

Vos élu.es et mandaté.es sont là pour vous et avec vous :

Catherine Albert, Catherine Valadier, Anne Descombes, Thierry Fairfort, Annie Lormau, François Calaret...

Rejoignez la nouvelle section dynamique Supap FSU : ddctsupap@gmail.com